



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/121  
11 février 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 11 FÉVRIER 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT  
DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Par suite de la récente flambée de violence survenue à Mostar le 10 février 1997, le Cabinet du Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine a publié aujourd'hui à Sarajevo une déclaration, dont la traduction est jointe en annexe.

L'accord entre les deux Présidents mentionné dans la déclaration constitue une mesure encourageante. L'application complète de l'Accord de Dayton/Paris sous tous ses aspects, en particulier le droit au retour librement consenti dans leur foyer d'origine de tous les réfugiés et personnes déplacées ainsi que la liberté de déplacement, doit être rigoureusement réalisée dans toutes les régions de la Bosnie-Herzégovine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et Représentant  
permanent,

Envoyé spécial

(Signé) Muhamed SACIRBEY

ANNEXE

Déclaration publiée le 11 février 1997 par le Cabinet du Président  
du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine

Le Président de la République de Croatie, M. Franjo Tudjman, a eu ce soir un entretien téléphonique avec le Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic.

Au cours de cet entretien, la situation à Mostar a été examinée dans le contexte des conséquences tragiques de l'incident d'hier. Les deux Présidents sont convenus qu'une commission indépendante composée de représentants du Groupe international de police et d'autres éléments devait établir les causes et les responsabilités de cet incident aux conséquences tragiques, et que les responsables devaient répondre de leurs actes.

MM. Tudjman et Izetbegovic ont décidé d'engager la population de Mostar à s'abstenir de tout nouvel affrontement. La situation dans la ville redevenant ainsi normale, le processus de mise en place de la Fédération pourra se poursuivre.

-----